

Sirocco

Sirocco est un fongicide de contact qui supprime/réprime l'oïdium des légumes et des plantes ornementales dans les serres, des plantes à massif pour l'extérieur (notamment la pâquerette africaine, poinsettia, hortensia, phlox, rose, monarde écarlate, cornouiller fleuri), des cucurbitacées de grande culture (concombres, melons, citrouilles, courges) et fruits à noyau (pêche, nectarine, abricot, prune, pruneau) et Cannabis (marihuana) qui est produite à l'intérieur commercialement, houblon, fraises (de champ et de serre), les épices et fines herbes (de champ et de serre), raisins (pour les applications conventionnelles et organiques), des artichauts et poivrons de champ. Sirocco réprime le botrytis dans la vigne et la tavelure dans les pommiers.

COMMERCIAL

POUSSIÈRE

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU
ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT : CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFILTES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

PRINCIPE ACTIF : Bicarbonate de potassium 85,00 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 31091 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :

AEF Global Inc., 925 des Calfats, Lévis, Québec, G6Y 9E8 Téléphone 418-838-4441, Ligne sans frais: 1-866-622-3222, www.aefglobal.com

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Sirocco est un fongicide de contact qui supprime/réprime l'oïdium des légumes et des plantes ornementales dans les serres, réprime l'oïdium des plantes à massif pour l'extérieur, des cucurbitacées de grande culture et fruits à noyau, Cannabis (marihuana) qui est produite à l'intérieur commercialement, houblon, fraises (de champ et de serre), les épices et fines herbes (de champ et de serre); et supprime aussi l'oïdium des raisins, des artichauts et poivrons de champ. Sirocco réprime le botrytis dans la vigne et la tavelure dans les pommiers. Sirocco s'applique avec une quantité suffisante d'eau pour bien recouvrir les tiges, le feuillage et les fruits.

IMPORTANT : Bien lire l'étiquette avant d'utiliser Sirocco.

MODE D'EMPLOI : NE PAS laisser les effluents ou le ruissellement contenant ce produit s'écouler dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres plans d'eau. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'utilisation domestique, pendant le nettoyage de l'équipement, ou l'élimination des déchets.

Les applications par pulvérisateur de champ : NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer utilisant les gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'ASAE.

Pulvérisation par jet d'air : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et le long des rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16km/h dans la zone de traitement, tel que mesuré à l'extérieur de cette zone du côté du vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PREMIERS SOINS :

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

GÉNÉRALITÉS :

Déplacer la victime dans un endroit sécuritaire et non contaminé. Appeler un médecin ou un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT si l'irritation est grave ou persistante. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter les symptômes. Il n'est pas nécessaire de faire vomir. Surveiller le patient jusqu'à ce que la matière avalée ne soit plus dans son système.

PRÉCAUTIONS DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter les yeux. Peut causer une irritation de peau et de la muqueuse. Éviter tout contact avec la peau. Éviter de respirer la poussière ou les brouillards de vaporisation. Seuls les travailleurs protégés peuvent se trouver dans la zone pendant l'application. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture pour les humains ou les animaux.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS : Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à travers ceux-ci. Bien se laver et mettre des vêtements propres.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) :

Ceux qui appliquent et manipulent ce produit doivent porter des lunettes de sécurité appropriées, des gants de protection imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long ou une combinaison, des chaussettes et des chaussures.

Il existe une règle d'entrée restrictive de 4 heures. L'équipement de protection individuelle est obligatoire avant de pénétrer dans une zone traitée lorsqu'il est possible d'entrer en contact avec des éléments traités, tels que les plantes, le sol ou l'eau. Le port de gants, d'une chemise à manches longues, d'un pantalon long ou d'une combinaison, de chaussettes et de chaussures est nécessaire lors de toutes activités suivant l'application.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE : Sirocco doit être dilué avec de l'eau avant l'application. Bien mesurer et mélanger les quantités recommandées de produit et d'eau. Remplir le réservoir avec ½ à

¾ de la quantité voulue d'eau avant d'ajouter Sirocco. Commencer l'agitation mécanique ou hydraulique. Ajouter lentement la quantité requise de Sirocco dans le réservoir. Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'à ce que la quantité désirée ait été atteinte, tout en agitant le réservoir pour permettre une répartition uniforme et empêcher la formation de dépôt.

NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PESTICIDES OU ENGRAIS SOLUBLES INCOMPATIBLES AVEC LES SOLUTIONS ALCALINES. NE PAS AJOUTER DE SURFACTANT OU AGENT MOUILLANT. LE PRODUIT EST PRÉFORMULÉ AVEC CES PRODUITS POUR UN RENDEMENT OPTIMUM. NE PAS MODIFIER LE pH DE LA SOLUTION VAPORISÉE APRÈS AVOIR MÉLANGÉ LE PRODUIT. L'ACIDIFICATION DE LA SOLUTION PEUT ENTRAÎNER UNE DIMINUTION DE L'EFFICACITÉ DU PRODUIT.

NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE SUR SITE.

MÉTHODE DE VAPORISATION : Ne pas appliquer ce produit par le biais de quelconque système d'irrigation. Pour des résultats optimaux, utiliser un vaporisateur adéquatement calibré, et vérifier régulièrement la calibration.

APPLICATIONS AGRICOLES : Sirocco est recommandé pour la suppression/ répression de l'oïdium causé par: *Oidium lycopersicum* sur la tomate ; *Leveillula taurica* sur artichauts et le piment doux ; *Phodosphaera fusca* (anciennement *Phodosphaera xanthii*) sur le concombre et la citrouille cultivés dans les serres; *Podosphaera clandestina* et *Podosphaera pannosa* sur les fruits à noyau (pêche, nectarine, abricot, prune, pruneau); *Podosphaera spp.* et *Erysiphe spp.* sur les cucurbitacées de grande culture; *Uncinula necator* sur les raisins -; *Podosphaera macularis* (anciennement *S. humuli*) sur le houblon; *Sphaerotheca spp.*, *Erysiphe Spp.*, *Podosphaera spp.* sur les fraises et les épices et fines herbes (de champ et de serre), *Sphaerotheca spp.* sur le Cannabis (marihuana) qui est produite dans le commerce intérieur. Sirocco est recommandé pour la répression de Botrytis dans la vigne causé par *botrytis cinerae* et la tavelure du pommier causée par *Venturia inaequalis*.

APPLICATIONS SUR PLANTES ORNEMENTALES : Sirocco est recommandé pour la suppression/répression de l'oïdium causé par: *Oidium sp.* sur les pâquerettes africaines et les poinsettias; *Erysiphe polygoni* sur les hortensias; *Golovinomyces cichoracearum* (anciennement *Erysiphe cichoracearum*) sur les phlox et les monardes écarlates; *Microsphaera sp.* sur les cornouillers fleuris; et pour la répression de l'oïdium causé par: *Oidium sp.*, *Erysiphe polygoni*, *Golovinomyces cichoracearum* (anciennement *Erysiphe cichoracearum*), *Microsphaera sp.* et *Podosphaera pannosa* sur les plantes à massif pour l'extérieur.

Puisque toutes les plantes à massif ou toutes les variétés de plantes à massif n'ont pas été testées pour la phytotoxicité, il est recommandé de tester un petit groupe de plantes représentatives avant d'utiliser le produit sur l'ensemble des plantes. Le Sirocco peut causer la phytotoxicité sur certains cultivars d'hortensia.

NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON : Dix (10)

MODE D'EMPLOI : Commencer l'application dès les premiers signes de la maladie ou lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Utiliser une quantité suffisante d'eau pour obtenir une couverture complète du feuillage. Réduire l'intervalle entre les traitements durant des temps pluvieux ou selon la vigueur de la croissance de la plante et la pression de la maladie. Le délai avant la récolte est 0 (zéro) jours.

Après l'infection (pommiers): Appliquer après la pluie ou lors d'une période prolongée d'humidité, lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie (infection). Le traitement doit être effectué avant 400 degrés heures (base 0°C) après le début de l'infection.

Cultures	Maladie	Pathogènes	Taux (kg/ha)	Intervalle (jours)	Quantité vaporisée (L/ha)	Niveau
Légumes en serre						
Concombre, Piment doux, tomate	Oïdium	<i>Podosphaera xanthii</i> (syn. <i>Podosphaera fusca</i> , <i>Sphaerotheca fuliginea</i>), <i>Oidium lycopersicium</i>	5,6	7	1000 à 2000	Suppression
Citrouille		<i>Podosphaera xanthii</i> (syn. <i>Podosphaera fusca</i> , <i>Sphaerotheca fuliginea</i>)	5,6	7	1000	Répression
Plantes ornementales en serre						
Cornouiller fleuri, monarde écarlate,	Oïdium	<i>Microsphaera</i> spp.,	5,6	7 à 14	1000	Suppression
		<i>Golovinomyces cichoracearum</i> (syn. <i>Erysiphecichoracearum</i>)	5,6			Suppression
Pâquerette africaine,		<i>Oidium</i> sp.	2,8 à 5,6			Suppression
Hortensia,		<i>Erysiphe polygoni</i> ,	5,6			Suppression
Poinsettia,		<i>Oidium</i> sp	5,6			Suppression
Phlox		<i>Golovinomyces cichoracearum</i> (syn. <i>Erysiphecichoracearum</i>)	2,8 à 5,6			Répression
Plantes à massif incluant mais non limité à :						
Cornouiller fleuri, monarde écarlate,	Oïdium	<i>Microsphaera</i> sp.,	2,8 à 5,6	7 à 14	1000	Répression
		<i>Golovinomyces cichoracearum</i> (syn. <i>Erysiphecichoracearum</i>)				
Pâquerette africaine,		<i>Oidium</i> sp.				
Hortensia,		<i>Erysiphe polygoni</i> ,				
poinsettia,		<i>Oidium</i> sp.				
Phlox,		<i>Golovinomyces</i> (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)				
Rose	<i>Podosphaera pannosa</i>					
Raisin	Oïdium	<i>Uncinula necator</i>	2,8	7 à 14	500	Suppression

			5,6	7 à 14	1000	Suppression
	Botrytis	<i>Botrytis cinerae</i>	2,8	7 à 14	500	Répression
			5,6	7 à 14	1000	Répression
Cucurbitacées	Oïdium	<i>Podosphaera</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp.	5,6	7 à 10	1000	Répression
Artichauts de champ	Oïdium	<i>Leveillula Taurica</i> , <i>Erysiphe cichoracearum</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	1000	Suppression
Poivrons de champ	Oïdium	<i>Leveillula taurica</i>	2,8 à 5,6	7	1000	Suppression
Fruits à noyau	Oïdium	<i>Podosphaera clandestine</i> , <i>Padosphaera pannosa</i> (syn. <i>Sphaerotheca pannosa</i>)	2,8 à 5,6	7 à 14	1000	Répression
Houblon	Oïdium	<i>Sphaerotheca macularis</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	500 à 1000	Répression
Cannabis (marihuana) qui est produite commercialement à l'intérieur	Oïdium	<i>Sphaerotheca macularis</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	1000	Répression
Fraises (de champ et de serre)	Oïdium	<i>Sphaerotheca macularis</i>	2,8 à 5,6	7 à 14	1000	Répression
Épices et fines herbes¹ (de champ et de serre)	Oïdium ²	<i>Sphaerotheca</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp., <i>Podosphaera</i> spp.	2,8 à 5,6	7 à 14	1000	Répression
Pommiers	Tavelure	<i>Venturia inaequalis</i>	2,35 Utiliser dans des conditions de faible pression de maladies. 560 gr par 100 L eau Utiliser le Sirocco au taux de 0,5 kg/ha en mélange avec le Buran au taux de 9 L/ha.	Après le début de l'infection jusqu'à 400 DH	500 500 à 1000 500	Répression

¹Angélique, Anis, Mélisse, Basilic, Bourrache, Pimprenelle, Camomille, Carvi, Nigelle, Cataire, Céleri (graine), Cerfeuil séché, Ciboulette, Ciboule chinoise, Sauge sclarée, Coriandre, Balsamite, Coriandre du Mexique (feuille), Cumin, Aneth, Fenouil, Fenouil de Florence (graine), Fenugrec, Marrube, Hysope, Baie de genévrier (genièvre), Lavande, Citronnelle, Livèche, Souci officinal, Origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), Moutarde, Capucine, Persil, Menthe pouliot,

Pavot (graine), Romarin, Rue, Safran, Sauge, Sarriette (des jardins et des montagnes), Laurier (laurier-sauce), Tanaisie, Estragon, Thym, Aspérule odorante (gaillet odorant), Absinthe

²Les herbes et les variétés d'herbes peuvent varier dans leur tolérance aux produits antiparasitaires, y compris Sirocco. Puisque toutes les variétés d'herbes n'ont pas été testées pour la tolérance à Sirocco, la première utilisation de Sirocco devrait être limitée à une petite zone de chaque variété pour confirmer la tolérance avant l'adoption comme pratique générale sur le terrain. Contacter votre fournisseur de semences pour obtenir plus de détails concernant la tolérance de variétés spécifiques d'épices et de fines herbes au Sirocco.

ENTREPOSAGE :

Pour éviter tout risque de contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou pour les animaux.

ÉLIMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.